

## Procès verbal du Conseil d'école du mardi 1er mars 2016

### Membres présents :

Les enseignantes : Catherine Picot, Carole Hémerly, Nadia Poirier, Christine Langlade

Les représentants des parents d'élèves élus présents: Mme Hallouin, Mme Blondeaux, Mme Santos, Mme Perrin, Mme Brosset-Reulier, Mme Debris

Absents excusés : Mme Allain, M. Trigaud

Mme Meyer : Inspectrice de l'Education Nationale : absente excusée

Le représentant de la municipalité : M. Cyril Bosc

Ouverture de la séance à 18h00 :

### 1) L'approbation du dernier Procès verbal :

Mme Picot demande aux membres du Conseil d'approuver le PV du Conseil d'école du 03 novembre 2015. Le PV est accepté à l'unanimité.

### 2) Organisation générale de l'école :

#### - Répartition et organisation pédagogique :

A la rentrée des vacances de février, 86 élèves sont inscrits : 32 PS, 23 MS et 31 GS  
Nous attendons pour la rentrée environ 40 PS.

Mme Langlade : 23 MS

Mme Hémerly : 24 PS

Mme Poirier : 20 GS

Mme Picot : 8PS et 11 GS

1 élève de GS est intégré en PS dans la classe de Mme Picot tous les matins.

Nous avons accueilli plusieurs stagiaires ATSEMS depuis le début de l'année : Cécile Naudet, Mathilde Argaillet, Charlotte Bouju.

Mme Hémerly a accueilli dans sa classe 2 étudiantes M1 qui préparent le concours pour être professeur des écoles pendant 2 semaines ainsi que 2 étudiantes M2 et Mme Picot accueille 2 M1 en stage filé pendant 5 semaines tous les jeudis.

#### - Pédagogie :

Nous sommes en pleine élaboration du nouveau projet d'école que vous aurez à valider en juin.  
Afin d'apprécier les progrès des élèves, nous avons élaboré un « Cahier de réussites » qui suivra chaque enfant de la PS à la GS comme le préconise les nouveaux programmes de l'école maternelle. Les parents d'enfants de MS et de GS ont pu le découvrir en février. Il s'agit d'un recueil d'observations régulières qui s'inscrit dans la durée pour permettre aux apprentissages de se réaliser. L'objectif est de rendre compte des progrès des élèves en les mettant en valeur et en perspective.

Le deuxième nouvel outil consiste en une synthèse des acquis scolaires en fin de GS qui sera transmis à l'école élémentaire

Nous avons 8 élèves qui sont suivis par le RASED.

### APC :

Pendant la période 3, 33 élèves ont travaillé le langage, le graphisme ou joué à des jeux coopératifs. En période 4, des GS sont pris en remédiation en phonologie et en repérage dans l'espace, et d'autres feront des jeux coopératifs.

### 3) La vie de l'école :

Les activités scolaires :

- Les spectacles et activités:

Le Père Noël est passé à l'école le mardi 15 décembre et a distribué des costumes de princesse et de chevalier.

Le jeudi 17 décembre, nous sommes allés au cinéma à Buzançais voir le film « Le voyage d'Arlo ». Coût du transport : 248€, pris sur notre budget de fonctionnement et coût de la séance : 4€ par enfant. Nous avons demandé 2€ de participation aux familles, le reste étant payé par la coopérative scolaire.

Le mardi 2 février, nous avons assisté au spectacle « La princesse et le chevalier », présenté par la Compagnie du Chemin. Coût du spectacle : 600€. Nous avons demandé une participation de 2€ aux familles, le reste étant payé par la coopérative.

Le jeudi 4 février, toutes les classes sont allées à la Médiathèque. Karine Bounioux et Nadine Lartigue nous ont présenté 2 albums sous forme d'un spectacle d'ombres chinoises.

C'était très bien et nous les remercions.

Le mardi 15 mars, les GS vont assister à l'exposition « Au travers du corps » présenté par la FRMJC à la salle des fêtes.

Du 18 avril au 11 mai, nous aurons à l'école une exposition « Prudent contre les accidents » prêtée par la MAIF.

Notre voyage scolaire aura lieu le vendredi 13 mai au château du Rivau à Léméré en Indre et Loire.

Nous ferons une visite guidée et costumée du château et des jardins avec initiation à l'escrime.

Coût de la visite : 7€ par enfant + 95€ par classe

Nous ne savons pas encore si le transport est pris en charge par la Communauté de Communes.

Nous pensons demander 8€ aux familles. Les parents sont d'accord.

Mme Brosset-Reulier propose un spectacle de théâtre avec sa troupe dont les bénéfices iraient à la coopérative.

Mme Santos propose de faire un concert avec des parents musiciens volontaires.

La fête d'école a lieu le vendredi 17 juin avec spectacle et kermesse médiévale gratuite. Seules les boissons et les gâteaux seront payants.

Mme Picot rappelle que nous avons besoin de parents pour son organisation.

M.Bosc suggère aux parents de se monter en association comme cela se fait dans beaucoup d'écoles maintenant. Ce sont les parents qui s'occupent de mener des actions pour financer les projets des écoles.

Location de matériel à l'ODASE

Les barnums nous seront prêtés par la mairie.

### La prochaine réunion aura lieu le mardi 19 avril à 18h.

- Les anniversaires : En janvier, nous avons fait la galette. En mars les anniversaires seront fêtés le mercredi 30 mars.

#### - Les activités périscolaires : les TAP

Elles ont lieu tous les jours de 13h10 à 13h55 à l'école, animées par les ATSEM et par des animateurs de l'ADESLI.

Nous aimerions que les enfants puissent jouer le plus possible, qu'ils ne soient pas trop sollicités car sinon l'après-midi, nous avons du mal à les faire travailler.

M.Bosc répond qu'il est d'accord : les ATSEMS proposent une activité mais n'obligent pas les enfants à la faire.

#### 4) Les moyens :

##### - La coopérative scolaire :

La vente des photos aura rapporté 422 €.

Nous organisons une vente de fleurs et de plantes pour améliorer notre budget car les spectacles nous coûtent cher.

Il nous restait 1830 € sur le compte le 31 janvier, spectacle non débité.

Merci aux parents qui vont participer.

##### - Les travaux et matériels :

Les anti pince doigts, les blocs porte et les protections d'angle ont été installés.

Merci aux services techniques.

##### Etagères :

Par contre, nous attendons toujours nos étagères, pour ranger nos jeux.

En septembre, Mme Gataud nous a dit que le bois était acheté mais il n'y a rien de fait.

Le projet été déposé en mairie en septembre 2014.

M. Bosc nous annonce qu'elles seront posées la semaine du 7 mars.

Elles sont réalisées par les services techniques qui font un travail de qualité.

##### La cour :

Les parents se plaignent de l'état des vêtements et des chaussures des enfants à cause des cailloux qui laissent des taches blanches argileuses.

A chaque coup de vent, nous avons plein de petites branches dans la cour.

Nous les enlevons, mais les enfants arrivent toujours à en retrouver et c'est dangereux.

Nous aimerions que la haie soit replantée derrière le grillage ou que le grillage soit avancé et qu'une étude soit faite pour l'amélioration de la cour en tenant compte bien sûr des problèmes de budget : bordures, racines, cailloux, pente, arbustes.

M.Bosc répond que c'est un choix de la mairie de ne pas enlever la haie mais qu'il n'avait pas pensé à déplacer le grillage. Il rajoute que tout dans la cour peut être dangereux.

Coût de la réfection de la cour : 15000€.

La mairie a déjà investi 9000€ dans les jeux et les tablettes et les anti pince doigts. Ils ne peuvent pas tout faire. Il faut faire des choix.

M.Bosc dit : « Je suis désolé de ne pouvoir faire plus mais sachez que Monsieur le Maire est très attentif à la sécurité des enfants. »

Il propose d'empierrier le fond de la cour pour limiter la pente et d'utiliser la cour devant la crèche.

C'est de l'herbe, elle ne pourra pas être utilisée l'hiver.

##### Salle de sieste :

Que compte faire la mairie pour rendre l'accueil de 40 PS possible, notre salle ne pouvant accueillir pour l'instant que 25 enfants ?

Mme Picot a déposé un devis pour l'achat de lits superposés.

M.Bosc a pensé à une autre solution : récupérer les locaux prêtés à la Communauté de Communes (salle de garderie), d'y transférer la salle de motricité et de transformer la salle de motricité en salle de sieste.

Les enseignantes trouvent que la salle est trop petite pour être transformée en salle de motricité.

Les parents trouvent dommage de déplacer la garderie au centre de loisirs. Les petits seront mélangés aux grands et devront sortir pour venir à l'école.

M.Bosc répond que pour l'instant il s'oriente plus vers l'achat de lits.

La classe de Mme Poirier et les infiltrations ?

M.Bosc répond qu'ils ont fait venir des experts et que personne n'est capable de dire d'où cela vient.

Mme Picot demande la réparation d'une fenêtre chez Mme Hémerly qui ne ferme plus. Serait-il possible de relever la boîte aux lettres car les enfants qui s'assoient sur le banc peuvent se cogner.

Un rideau de la salle de motricité est cassé, un WC fuit.

Le chauffage est inégal : dans certaines classes il fait très chaud, dans d'autres c'est trop juste et il fait 14°C dans les toilettes (face classe Mme Poirier).

Mme Picot demande s'il serait possible de nous changer la télévision qui est très vieille et émet un son déplorable.

## 5) La sécurité :

L'application des mesures du plan « Vigipirate » est maintenue.

Mme Picot en rappelle les principales mesures :

- interdiction de stationner devant les écoles.
- filtrer les entrées et sorties
- être vigilants et signaler les objets suspects.

Le 4 décembre, nous avons fait un exercice simple d'évacuation et le 11 décembre, un exercice de confinement.

## 6) Questions diverses

- Suite à la pétition largement signée par les parents d'élèves, montrant leur mécontentement face à l'état de la cour, quelles sont les décisions de la mairie pour la modification, réfection de la cour ?

M. Bosc répond qu'il a bien entendu le message, mais qu'il trouve dommage que les parents aient choisi cette solution pour s'exprimer.

Il est possible de prendre rendez-vous avec le maire ou avec lui.

Les parents répondent qu'ils n'ont jamais le même interlocuteur en conseil d'école depuis un an et qu'ils ont juste envie de faire bouger les choses. Ils ont bien conscience des problèmes de budget mais qu'ils souhaitent une discussion pour la réfection de la cour.

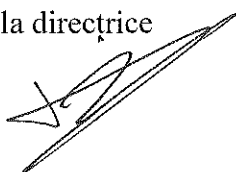
En tant que père d'élève, il a conscience des problèmes mais les travaux (bitume + sol souple) ne seront pas budgétisés cette année. Mais ils vont essayer de trouver des solutions pour améliorer l'état de la cour: supprimer les bordures et avancer le grillage semblent possible.

- M.Bosc nous informe que le capitaine des pompiers, Christian Lacote, anime des formations « Comment aider les personnes gravement blessées ». Ces formations auront lieu les samedis 12 et 19 mars et c'est gratuit.

**Le prochain Conseil d'école aura lieu le mardi 07 juin à 18h.**

La séance est close à 20h40.

Signatures : de la directrice



de la secrétaire de séance

